

Image not found or type unknown



Procès gagné contre constructeur mais pas d'argent

Par **aldebaran**, le **01/04/2011** à **20:56**

Bonjour,

j'ai gagné un procès contre mon constructeur, il me doit 12000 €.

J'ai mandaté un huissier pour récupérer mon dû, puisqu'il ne veut bien sur pas payer et l'huissier me dit que ce constructeur est en train de vendre son entreprise.

Quels sont mes recours et puis je demander une liquidation ou un redressement judiciaire pour cette entreprise.

Je précise que je suis un particulier.

Je vous remercie de vos réponses

Cordialement